

Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG) 2018 : montant et plafonds

Embauche directe d'une assistante maternelle

Chaque enfant gardé à l'extérieur donne droit à l'aide mentionnée.

1 enfant à charge

Si l'enfant a moins de 3 ans, les montants sont de :

- 462,78 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 20 550 euros ;
- 291,82 euros en cas de ressources comprises entre 20 550 et 45 666 euros ;
- 175,07 euros en cas de ressources supérieures à 45 666 euros.

Si l'enfant a entre 3 et 6 ans, les montants sont de :

- 231,39 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 20 550 euros ;
- 145,93 euros en cas de ressources comprises entre 20 550 et 45 666 euros ;
- 87,54 euros en cas de ressources supérieures à 45 666 euros.

2 enfants à charge

Si l'enfant a moins de 3 ans, les montants sont de :

- 462,78 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 23 467 euros ;
- 291,82 euros en cas de ressources comprises entre 23 467 et 52 148 euros ;
- 175,07 euros en cas de ressources supérieures à 52 148 euros.

Si l'enfant a entre 3 et 6 ans, les montants sont de :

- 231,39 euros en cas de ressources inférieures à 23 467 euros ;
- 145,93 euros en cas de ressources comprises entre 23 467 et 52 0148 euros ;
- 87,54 euros en cas de ressources supérieures à 52 148 euros.

3 enfants à charge

Si l'enfant a moins de 3 ans, les montants sont de :

- 462,78 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 26 384 euros ;
- 291,82 euros en cas de ressources comprises entre 26 384 et 58 630 euros ;
- 175,07 euros en cas de ressources supérieures à 58 630 euros.

Si l'enfant a entre 3 et 6 ans, les montants sont de :

- 231,39 euros en cas de ressources inférieures à 26 384 euros ;
- 145,93 euros en cas de ressources comprises entre 26 384 et 58 630 euros ;
- 87,54 euros en cas de ressources supérieures à 58 630 euros.

4 enfants à charge

Si l'enfant a moins de 3 ans, les montants sont de :

- 462,78 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 29 300 euros ;
- 291,82 euros en cas de ressources comprises entre 29 300 et 65 112 euros ;
- 175,07 euros en cas de ressources supérieures à 65 112 euros.

Si l'enfant a entre 3 et 6 ans, les montants sont de :

- 231,39 euros en cas de ressources inférieures à 29 300 euros ;
- 145,93 euros en cas de ressources comprises entre 29 300 et 65 112 euros ;
- 87,54 euros en cas de ressources supérieures à 65 112 euros.

Embauche directe d'une garde à domicile

Le montant des aides et des plafonds de ressources sont les mêmes qu'en cas d'embauche directe d'une assistante maternelle.

L'aide est globale quel que soit le nombre d'enfants gardés à domicile.

Assistante maternelle par un organisme

Les montants des aides sont augmentés si vous faites appel à un organisme habilité par le conseil général (association, entreprise ou micro-crèche).

1 enfant à charge

Si l'enfant a moins de 3 ans, les montants sont de :

- 700,30 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 20 550 euros ;
- 583,58 euros en cas de ressources comprises entre 20 550 et 45 666 euros ;
- 466,88 euros en cas de ressources supérieures à 45 666 euros.

Si l'enfant a entre 3 et 6 ans, les montants sont de :

- 350,16 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 20 550 euros ;
- 291,80 euros en cas de ressources comprises entre 20 550 et 45 666 euros ;
- 233,44 euros en cas de ressources supérieures à 45 666 euros.

2 enfants à charge

Si l'enfant a moins de 3 ans, les montants sont de :

- 700,30 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 23 467 euros ;
- 583,58 euros en cas de ressources comprises entre 23 467 et 52 148 euros ;
- 466,88 euros en cas de ressources supérieures à 52 148 euros.

Si l'enfant a entre 3 et 6 ans, les montants sont de :

- 350,16 euros en cas de ressources inférieures à 23 467 euros ;
- 291,80 euros en cas de ressources comprises entre 23 467 et 52 148 euros ;
- 233,44 euros en cas de ressources supérieures à 52 148 euros.

3 enfants à charge

Si l'enfant a moins de 3 ans, les montants sont de :

- 700,30 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 26 384 euros ;
- 583,58 euros en cas de ressources comprises entre 26 384 et 58 630 euros ;
- 466,88 euros en cas de ressources supérieures à 58 630 euros.

Si l'enfant a entre 3 et 6 ans, les montants sont de :

- 350,16 euros en cas de ressources inférieures à 26 384 euros ;
- 291,80 euros en cas de ressources comprises entre 26 384 et 58 630 euros ;
- 233,44 euros en cas de ressources supérieures à 58 630 euros.

4 enfants à charge

Si l'enfant a moins de 3 ans, les montants sont de :

- 700,30 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 29 300 euros ;
- 583,58 euros en cas de ressources comprises entre 29 300 et 65 112 euros ;
- 466,88 euros en cas de ressources supérieures à 65 112 euros.

Si l'enfant a entre 3 et 6 ans, les montants sont de :

- 350,16 euros en cas de ressources inférieures à 29 300 euros ;
- 291,80 euros en cas de ressources comprises entre 29 300 et 65 112 euros ;
- 233,44 euros en cas de ressources supérieures à 65 112 euros.

Garde à domicile par un organisme

Voici le montant des aides et des plafonds de ressources si vous faites appel à un organisme agréé pour une garde à domicile.

L'aide est globale quel que soit le nombre d'enfants gardés à domicile.

1 enfant à charge

Si l'enfant a moins de 3 ans, les montants sont de :

- 846,22 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 20 550 euros ;
- 729,47 euros en cas de ressources comprises entre 20 550 et 45 666 euros ;
- 612,77 euros en cas de ressources supérieures à 45 666 euros.

Si l'enfant a entre 3 et 6 ans, les montants sont de :

- 423,12 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 20 550 euros ;
- 364,74 euros en cas de ressources comprises entre 20 550 et 45 666 euros ;
- 306,39 euros en cas de ressources supérieures à 45 666 euros.

2 enfants à charge

Si l'enfant a moins de 3 ans, les montants sont de :

- 846,22 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 23 467 euros ;
- 729,47 euros en cas de ressources comprises entre 23 467 et 52 148 euros ;
- 612,77 euros en cas de ressources supérieures à 52 148 euros.

Si l'enfant a entre 3 et 6 ans, les montants sont de :

- 423,12 euros en cas de ressources inférieures à 23 467 euros ;
- 364,74 euros en cas de ressources comprises entre 23 467 et 52 148 euros ;
- 306,39 euros en cas de ressources supérieures à 52 148 euros.

3 enfants à charge

Si l'enfant a moins de 3 ans, les montants sont de :

- 846,22 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 26 384 euros ;
- 729,47 euros en cas de ressources comprises entre 26 384 et 58 630 euros ;
- 612,77 euros en cas de ressources supérieures à 58 630 euros.

Si l'enfant a entre 3 et 6 ans, les montants sont de :

- 423,12 euros en cas de ressources inférieures à 26 384 euros ;
- 364,74 euros en cas de ressources comprises entre 26 384 et 58 630 euros ;
- 306,39 euros en cas de ressources supérieures à 58 630 euros.

4 enfants à charge

Si l'enfant a moins de 3 ans, les montants sont de :

- 846,22 euros en cas de ressources inférieures ou égales à 29 300 euros ;
- 729,47 euros en cas de ressources comprises entre 29 300 et 65 112 euros ;
- 612,77 euros en cas de ressources supérieures à 65 112 euros.

Si l'enfant a entre 3 et 6 ans, les montants sont de :

- 423,12 euros en cas de ressources inférieures à 29 300 euros ;
- 364,74 euros en cas de ressources comprises entre 29 300 et 65 112 euros ;
- 306,39 euros en cas de ressources supérieures à 65 112 euros.

Cotisations

Les parents peuvent également obtenir la prise en charge totale ou partielle des cotisations sociales par la Caf pour les salaires versés en cas de garde à domicile ou d'emploi d'une assistante maternelle. Voir [Garde d'enfant et paiement des cotisations sociales](#).